



COVID-19 L'eau, votre alliée du quotidien

En cette période de confinement, votre Service public de l'eau est plus que jamais au cœur de votre quotidien. Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner avec quelques conseils et répondre aux questions que bon nombre d'entre vous peuvent se poser sur leur Service public de l'eau.



Votre eau a un goût ou une odeur de chlore plus prononcés ? Rassurez-vous !

Depuis quelques jours, certains d'entre vous ont pu avoir l'impression que leur eau avait un goût de chlore plus marqué. Le niveau de chlore est pourtant resté le même : les traitements habituels de l'eau permettent d'éliminer tous les virus, dont le coronavirus. Vous pouvez donc boire l'eau du robinet en toute confiance. Mais des variations ont pu survenir : en fonction des lieux de vie, les habitudes de consommation ont pu changer avec le confinement et l'eau peut rester plus ou moins longtemps dans les canalisations, expliquant une différence de perception.

[Quelques explications et conseils](#)

Pour plus de tranquillité et de sécurité, réglez vos factures d'eau en ligne

Dans le contexte actuel, nous vous conseillons de choisir nos moyens de paiement sécurisés en ligne : paiement par prélèvement à la facture ou mensualisation, paiement par carte bancaire. En effet, payer votre facture d'eau par chèque / TIP est actuellement plus difficile, du fait des mesures de confinement et des perturbations d'acheminement de courrier.

Pour cela, rien de plus simple : rendez vous sur [votre espace client](#) et laissez-vous guider. Vous pourrez non seulement régler votre facture en toute sécurité depuis votre domicile, mais aussi la consulter via votre espace client.

[Connectez-vous à votre espace client](#)



Toute l'actualité de votre Service public de l'eau

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et du confinement, nous vous communiquons régulièrement des conseils pour vous aider à bénéficier au mieux de votre Service public de l'eau, ou pour vous simplifier la vie lors de vos interactions avec nos équipes. Toutes ces informations sont à votre disposition sur www.vedif.eau.veolia.fr.

Vous pourrez y trouver :

- des informations sur la continuité des services essentiels ;
- des informations sur la qualité de votre eau, dont celles du Centre d'Information sur l'eau ;
- des bons conseils au quotidien ;
- tous les services digitaux vous permettant d'effectuer l'essentiel de vos démarches en sécurité depuis chez vous ;
- les modalités de paiement de votre facture ;
- les conditions et les modalités pour bénéficier du dispositif gouvernemental d'aide aux entreprises.

[Accédez à toutes nos informations](#)

Attention aux fuites d'eau !



La plupart d'entre nous sommes actuellement confinés à domicile. Nos habitudes sont modifiées et nous utilisons davantage d'eau que d'habitude (sanitaires, nettoyage de la maison, hygiène en général et lavage régulier des mains en particulier...). Il est donc plus que jamais essentiel de faire attention aux fuites d'eau en surveillant joints, robinets et chasses d'eau. En paramétrant vos alertes de consommation sur [votre espace client](#), vous serez prévenu en cas de fuite. L'objectif est de préserver nos ressources naturelles en eau de tout gaspillage... et de vous éviter une mauvaise surprise lors de la prochaine facture !

[En savoir plus](#)